

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

**Règlement 631-54 modifiant le règlement 631 décrétant une tarification pour l'ensemble des services de la Ville de Varennes pour l'année 2025**

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Varennes le 9 décembre 2024.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 10 décembre 2024.

*La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,*



Mylène Rioux, OMA

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site Internet de la Ville de Varennes en date du 10 décembre 2024 et en l'affichant à la réception de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du règlement 874 relatif aux modes de publications des avis publics de la Ville de Varennes.

En foi de quoi je délivre le présent certificat à Varennes ce 10 décembre 2024.

*La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,*



Mylène Rioux, OMA